

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 297-298: a

Artikel: Les Suisses et la Grande Guerre. Partie 1
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses et la Grande Guerre

Première partie

par Alain-Jacques Czouz-Tornare



Arrivée des internés français à Bulle (FR) le 3 mai 1916.

Au tournant du XX^e siècle, les Suisses comptent parmi les quatre premières nationalités étrangères présentes sur sol français après les Belges, Italiens et Allemands. Cela crée naturellement des liens. Même si *grosso modo*, l'Allemagne a supplanté la France comme puissance tutélaire depuis la chute de Napoléon III, les Allemands, dont on redoute la proximité, n'ont pas remplacé les Français dans le cœur des Suisses... romands en particulier. Les Suisses vont clairement le montrer durant les terribles années de la Grande Guerre dont nous commémorons cette année le centième anniversaire du déclenchement.

Une neutralité suisse équivoque et sous surveillance

La France fait-elle confiance à la Suisse au moment du déclenchement de la Grande Guerre ? Rien n'est moins sûr. Si des Suisses continuent ainsi à jouer un rôle important quoique méconnu dans la construction de la France d'outre-mer,

la Suisse n'en a pas moins pris ses distances avec la grande nation et a parfois dû endosser à son tour le rôle de médiateur à son égard mais pas forcément en sa faveur. Ainsi, en 1900, le président bernois de la Confédération Walter Hauser (1837-1902) arbitre un vieux litige territorial entre le Brésil et la France au sujet de l'étendue réelle de la colonie française de Guyane qui a une frontière commune avec le plus grand pays d'Amérique du Sud. Contre toute attente, Hauser tranche en faveur du Brésil, contraignant la France à renoncer à un vaste territoire. Ce qu'il en reste forme ce que l'on nomme aujourd'hui sur le plan touristique l'Amazonie française, laquelle au rythme où se déroule la déforestation au Brésil pourrait bientôt représenter l'Amazonie tout court. Mais ceci est une autre histoire.

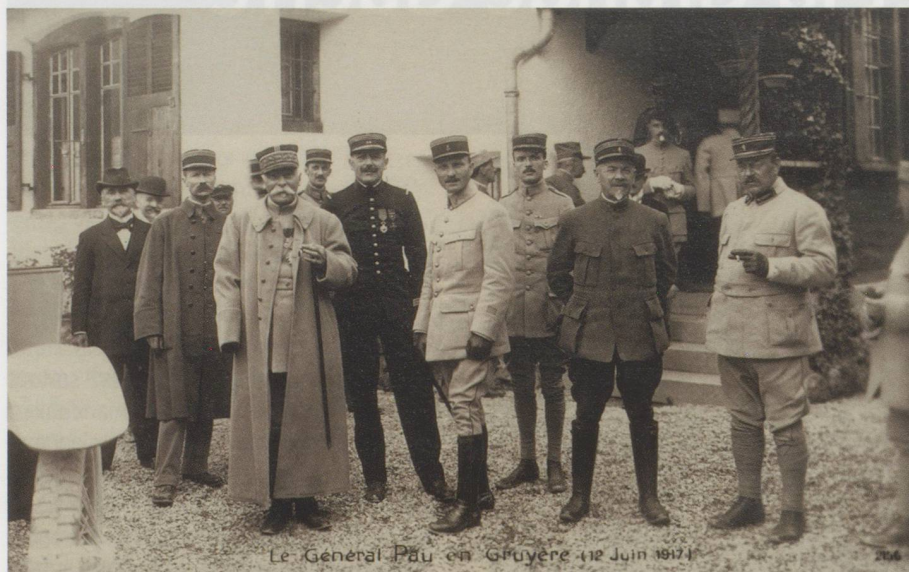
Dépourvue de matières premières, fortement dépendante de sa voisine du nord pour ses échanges économiques, la Suisse est dans la posture d'un État non belligérant nettement favorable à l'Empire allemand. Il n'a pas échappé à l'état-major

français que le corps des officiers supérieurs de l'armée de milice est surtout représentatif des élites germanophiles, d'ailleurs formées à la mode prussienne et ce ne sont pas les quelques officiers suisses reçus à la Légion au tournant du XX^e siècle qui sont susceptibles de contrebalancer l'esprit germanique au sein de notre armée. Depuis longtemps déjà, ce qui va devenir le plan « H », pour Helvétie est là pour pallier d'éventuelle défaillance des Suisses sur le flanc jurassien de la frontière française et les observateurs français ont analysé les moindres passages par lesquels une armée allemande aurait pu passer pour enfoncer la frontière française du côté de la trouée de Belfort¹. Il s'agissait ni plus ni moins que d'aller occuper le massif du Gempen qui, du haut de ses 700 mètres d'altitude, domine la cité rhénane de Bâle. Pour l'état-major français, l'armée suisse était un maillon faible. Les Français ne se faisaient pas trop d'illusions sur la capacité défensive de l'« Armée fédérale », l'armement helvétique étant plus que déficient. Au cas où, l'intervention française se devait d'être rapide. En 1917, la perspective de la victoire allemande s'éloigne et c'est le moment que choisit le général français Weygand pour s'entendre avec le lieutenant-colonel de Goumoëns, de l'état-major helvétique. L'idée est simple : en cas d'agression allemande, des unités françaises seraient concentrées sur la frontière du Jura, sous la protection des forces suisses. Un certain Henri Guisan, appelé à une belle carrière, participe aux discussions.

Être ou ne plus être Suisse alémanique à Paris

Au début du conflit à Paris, tout ce qui est suisse allemand est assimilé aux « Boches » comme l'on disait à l'époque. Dans les jours qui suivent la mobilisation, ▶

Musée gruérien, Bulle



Le Général Pau en Gruyère (12 Juin 1917)

Visite du général Pau à Bulle le 12 juin 1917.



Armistice de 1918 à Bulle.

► des dizaines de magasins Maggi, notamment, sont saccagés et pillés. La compagnie franco-suisse est soupçonnée d'espionnage. Des rumeurs d'empoisonnement circulent également rapportent Bruno Cabanes et Emmanuelle Toulet, dans un article récent de la revue *L'Histoire*².

Contrairement à ce qui se passera durant la Seconde Guerre mondiale, la barrière des Röstis est bien réelle. Quand éclate la Première Guerre mondiale, un véritable « fossé moral » divise les Suisses romands et alémaniques. Ce fossé passe par la ville de Fribourg à cheval sur les langues, comme nous le relate Georges Andrey : « Du lundi 15 mars 1915 au mercredi 17, la ville est le théâtre du fameux "tumulte", manifestations "anti-boches" à la suite de l'annulation de l'arrêt des trains de rapatriés français en gare de Fribourg. La population, massivement "pro-Entente", n'accepte pas la décision des CFF. Voici en quels termes la *Gazette de Lausanne*, sans prendre position, rapporte les faits communiqués par un correspondant des bords de la Sarine :

"Les journaux ont parlé des belles manifestations qui ont eu lieu à Fribourg en faveur des grands blessés et des évacués français. À chaque train, des milliers de Fribourgeois se pressaient à la gare pour secourir et acclamer ces malheureuses victimes de la guerre. Mais ces manifestations n'ont pas eu le don de plaire aux pangermanistes établis chez nous. Serait-ce leur influence

qui a fait que les trains brûlent Fribourg ? Aussi aujourd'hui à deux heures des centaines de personnes après avoir acclamé le train filant à toute vitesse ont vivement manifesté leur mécontentement sous l'œil bienveillant de la police. Une grande manifestation s'organise pour demain et nos autorités ont fait des démarches à Berne afin que la charité de nos concitoyens s'exerce à nouveau. Qui est-ce qui commande chez nous ?" »³.

Ce « tumulte » ne dure pas moins de trois jours et curieusement, le quotidien local *La Liberté* préfère traiter du sujet avec parcimonie. C'est la *Gazette de Lausanne*, dont s'occupe le très francophile colonel Édouard Secrétan, qui suit l'affaire au jour le jour et qui rapporte ainsi les faits du 16 mars : « Mardi, la foule, après avoir acclamé le train filant à toute allure, a manifesté vivement contre le chef de gare qui, d'ailleurs, n'en pouvait rien ; puis, se formant en cortège, elle s'est rendue devant le domicile du professeur de musique Wagner [sic], citoyen allemand, soupçonné à tort ou à raison d'être intervenu pour que les trains d'internés ne s'arrêtent plus à Fribourg. La foule a lancé des pierres contre les fenêtres du professeur. Le soir, une manifestation importante a eu lieu sur les Grands-Places. M. le conseiller d'État Musy⁴ a harangué la foule et l'a exhortée au calme. Un cortège a parcouru les rues principales en chantant *La Marseillaise*, *Roulez tambours* et en poussant des coups de sifflet »⁵. Le

mercredi soir, la troupe et la police interviennent pour disperser les manifestants qui ont osé entonner *Sambre et Meuse* sur les bords de la Sarine. *La Liberté* à la botte du pouvoir croit bon de signaler que « ces incidents sont réprochés par tous les gens qui ont à cœur la réputation de Fribourg », tout en prenant soin de contrebalancer ces propos en constatant que ces événements « montrent combien la suppression des trains d'évacués à la gare de Fribourg a été malencontreuse ». À la suite de quoi, le grand-père de Christoph Blocher, pré-nommé Eduard, adulateur du Ille Reich s'en prit vertement à Georges de Montenach (1862-1925), supposé être l'instigateur de ces manifestations pro-françaises.

Eviter les plus graves désordres

Le Protocole du Conseil communal de la Ville de Fribourg traduit à chaud l'événement de la manière suivante, lors de sa séance du 16 mars : « Après une longue et vive discussion concernant les incidents et manifestations regrettables qui se sont produits à la gare et devant le domicile du professeur allemand M. Wagner, où des vitres ont été brisées à coups de pierres par la foule, à la suite de la suppression de l'arrêt à Fribourg des trains de grands blessés et d'évacués français des territoires occupés par les Allemands, le Conseil charge la direction de Police de s'entendre avec le



Musée gruérien, Bulle



Musée gruérien, Bulle

Départ des internés français.

préfet et le Conseil d'État pour faire rétablir sans retard l'arrêt de ces trains à Fribourg, afin d'éviter de plus graves désordres. Il sera publié, dès ce soir, que les autorités font des démarches en haut lieu, et qu'elles recommandent à la population le calme et la patience »⁶.

D'autre part, en 1916, le conseiller d'État fribourgeois Émile Savoy (1877-1935)⁷, étroitement lié à la Belgique par des liens familiaux, fut accusé d'espionnage par l'Allemagne. Fondateur et président du Comité fribourgeois de secours aux réfugiés belges, « Il aurait, sous couvert des activités du Comité de secours, servi d'intermédiaire entre la Belgique et la France, en d'autres mots communiqué à cette dernière des renseignements d'ordre stratégique concernant la première (...) L'"affaire Savoy" prend une ampleur nationale. Pour apaiser les esprits, Savoy quitte la Direction de la police qu'il dirige et passe à celle de l'intérieur. On est le 23 mai 1916 ». Relevons qu'il n'y eut pas moins de 120 affaires avérées d'espionnage en Suisse durant la Der des Der, ce qui s'explique par une situation géographique à l'avantage de l'Allemagne. Laurent Tissot remarque que « la neutralité affichée par la Suisse provoqua notamment un afflux de prisonniers français, pris en charge par la Croix-Rouge et le Bureau de rapatriement des prisonniers créé à Berne en septembre 1914. Jusqu'à la fin de 1916, entre 8 000 et 10 000 internés français furent accueillis en Suisse, entre 12 000 et

15 000 par la suite. Quelque 10 000 prisonniers de guerre malades furent internés dans une centaine de camps, en majorité dans les Alpes. La fréquentation de cours universitaires permit à plusieurs d'entre eux d'acquérir une formation scientifique et de nouer des relations dont les effets se feront sentir durant tout le siècle »⁸. En mission officielle en Suisse romande pour inspecter les lieux d'internement des militaires français, en 1917, le général Paul Pau fut accueilli avec enthousiasme par la population locale à Fribourg, Vevey et même à Interlaken. 420 internés étaient arrivés par convois dès le 3 mai 1916. C'est « aux acclamations du nombreux public massé sur la place de l'Hôtel-de-Ville » qu'il arriva à Bulle le 12 juin 1917⁹. L'ancien commandant de l'armée d'Alsace visite « la scierie des internés » à Saussivue en Gruyère, salue les internés de Grandvillard et de Neirivue avant de se rendre à Montbovon, où l'on réserve « à l'illustre et glorieux représentant de l'armée et de la nation françaises une fort belle réception ». C'est en musique qu'il est accueilli à Charmey et Bulle organise un banquet en son honneur. « Sa visite est pour Bulle un jour mémorable et l'arbre du général Pau qui sera planté sur notre grande place rappellera cette belle journée aux générations futures », lisait-on dans *La Gruyère* du 15 juin 1917. L'arbre existe toujours. Grâce à l'Agence des prisonniers de guerre à Genève, la Suisse servit d'intermédiaire

entre les belligérants. Les prisonniers de tous bords reçurent des nouvelles de leurs familles et les disparus furent recherchés. Des associations expédièrent aux prisonniers des milliers de colis de vivres et de vêtements et fournirent même des livres et des revues aux étudiants en captivité. La Croix-Rouge contribua au rapatriement des civils et des populations des régions envahies. La Suisse offrira l'hospitalité à un grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants qui n'avaient plus de foyer. ■

¹ Avec Patrick Vallérian, « Les accords secrets entre Guisan et la France » in *L'Hebdo*, n° 24, Semaine du 16 juin 2010, pp. 28-36. Voir en particulier l'article : « L'interventionnisme français en Suisse » in *L'Hebdo*, n° 24, Semaine du 16 juin 2010, p. 36.

² « Août 1914 : Paris entre en guerre » in *L'Histoire*, n° 395, janvier 2014, p. 10.

³ Georges Andrey, *La Suisse Romande, une histoire à nulle autre pareille !*, éditions du Belvédère, 2012, pp. 286-287.

⁴ Jean-Marie Musy (1876-1952), à la tête des finances cantonales fribourgeoises de 1912 à 1919, conseiller fédéral de 1919 à 1934. Cf. Notice de Nicolas Gex, *Le Conseil d'État fribourgeois 1848-2011*, Fribourg, Éd. La Sarine, 2012, pp. 65-66.

⁵ Cf. Georges Andrey, *La Suisse Romande, une histoire à nulle autre pareille !*, éditions du Belvédère, 2012, p. 288.

⁶ AVF, Protocole du Conseil communal, fol. 65-66.

⁷ Conseiller d'État de 1913 à 1935. Cf.

⁸ *Dictionnaire historique de la Suisse* [DHS], 2006, vol. 5, p. 137.

⁹ Cf. le journal *La Gruyère* du 17 juin 1917.